



« Une Bénédiction Rassurante ! »
par Rav Moché Mergui chalita, Roch Hayéchiva

La Torah dit, dans la Paracha qui a précisément pour nom BEHAR SINAI (25-1 à 4) : « Hachem parla au mont Sinai en disant : Parle aux enfants d'Israël et dis leur : lorsque vous arriverez sur la terre que Je vous donne, la terre sera soumise à un Chabbat pour Hachem, six années tu ensemenceras ton champ, six années tu travailleras ta vigne, et tu en recueilleras le produit, mais la septième année un chômage absolu sera accordée à la terre, un CHABBAT pour la terre (...) »

Rachi pose la question : pourquoi la Torah attribue-t-elle précisément le titre de BEHAR SINAI [le mont du Sinai] à la Paracha exposant la Mitsvah de la Chémitta [l'année chabbatique] ? Or c'est toute la Torah, c'est-à-dire les 613 Mitsvot, qui ont été données sur le mont Sinai !

Rachi explique : la Torah cite en exemple la Mitsvah de la Chémitta et livre les détails pour l'accomplir. Toutes les Mitsvot ont ainsi été données sur le mont Sinai, accompagnées de toutes leurs explications et précisions. Il nous reste à comprendre quel est le message fort de la Chémitta, afin que nous la comprenions comme le modèle à suivre.

La pratique de la Chémitta consiste à laisser chômer la terre pendant une année entière, et à abandonner sa production à tout Israël. L'application de cette

Mitsvah est susceptible de provoquer une profonde inquiétude, comme il est dit au verset 20 : « Si vous dites : qu'aurons nous à manger la septième année, puisque nous ne pouvons pas semer, ni rentrer nos récoltes ? Hachem nous rassure immédiatement au verset suivant : « J'ordonnerai ma Bénédiction pour vous dans la sixième année et elle produira une récolte suffisante pour trois ans ».

Pour l'accomplissement de chacune des Mitsvot, il faut effectuer un effort ponctuel : se lever tôt le matin pour la Téfila, prélever la dîme sur ses revenus, accueillir le Chabbat à l'heure et attendre la fin du chabbat pour reprendre ses activités, s'abstenir de manger le jour de Kippour...

Mais la septième année exige un effort continu : l'abandon de son champ, sans qu'il soit cultivé. **La Chémitta est donc un effort surhumain d'une année récompensée par la Bénédiction divine.** En quoi réside cette Bénédiction ? **Elle réside dans l'abondance pendant toute une année, afin de se consacrer, durant cette même année chabbatique, à l'étude de la Torah.**

Nous devons nous engager en confiance dans la pratique de **toutes** les Mitsvot, avec l'aide d'Hashem elles seront accompagnées par la Bénédiction divine. BERAKHA VEHATSLAHA.

Notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal fait un constat fabuleux (Hamitsvot Hachékoulot chapitre 4) : « initialement le tsitsit est composé de fils blanc et d'un fil téh'élet (bleu), ceci à l'image de la Tora qui est "feu noir sur feu blanc" (nb : écriture foncée sur fond blanc) ». Il y a là une réflexion fondamentale, nous avons déjà cité que le tsitsit équivaut tous les commandements de la Tora, les 613 mitsvot !, par ce que, au vu de cette réflexion, le tsitsit est comme la Tora. Foncé sur fond blanc. On aurait pu ne pas être sensible à cela, effectivement le choix de la couleur n'a rien d'absolu, apparemment. Avant de parler des couleurs, bleu et blanc, il y a cette notion du foncé et du clair, une espèce de contraste qui met en valeur le fond et la forme. Rav Wolbe poursuit en citant le Maharal qui voit justement dans ce foncé le concept de ce qui est essentiel puisque c'est sur du clair que le foncé se fait mieux voir. Mais quel est l'enjeu et la leçon de cette idée ? Je vous laisse poursuivre l'idée du Maître dans son ouvrage fabuleux. Pour ma part, en ces quelques lignes, je vois ici une mise en avant de ce qui est essentiel pour moi dans ma vie et ce qui est secondaire quand bien même nécessaire. Je veux dire le foncé représente l'essentiel et le clair représente le secondaire, le support qui va permettre au foncé de mieux se faire remarquer. Mais, vous pourriez me dire, pourquoi fond blanc et écriture foncée, pourquoi pas le contraire, on aurait pu imaginer un Sefer Tora noire et écriture blanche, ainsi pour le tsitsit on aurait pu choisir tous les fils en bleu et un seul en blanc ? La question est bonne, mais proposons l'idée suivante. Tout d'abord, soyons honnêtes, si le fond est foncé et l'écriture claire on aurait été quelque peu agressé. On supporte mieux le foncé sur le clair que l'inverse. Mais allons plus loin, le support en clair – cela veut dire que lorsqu'on veut construire quelque chose il faut s'assurer que le base soit blanche, sans tache, sans imperfection, sans à priori. Il faut laisser un



espace des plus clairs possibles pour pouvoir promouvoir un exercice quelconque. On ne peut en aucun cas rêver l'avenir si on s'enferme dans un passé établie. Cela ne veut pas dire qu'on doit oublier le passé. Cela ne veut pas dire qu'on doit ignorer la réalité de la vie. Cela veut dire qu'on doit laisser une zone dans notre vie où il nous est possible de se dire "là je vais tout recommencer". On n'a pas le droit de s'emprisonner dans nos acquis. Lorsqu'on veut dessiner on s'assure que la page soit propre et blanche c'est là que le dessin reflètera de toute sa splendeur. Les fils blancs vont donner un sens au fil bleu, ils vont lui laisser la place et tout son éclat. Maintenant on peut commencer à parler du choix de la couleur... Mais avant de continuer je me suis toujours posé une question : de nos jours où le fil bleu n'existe plus (nous ignorons les méthodes de fabrication de ce "téh'élet"...), comment faire un travail correct sur la mitsva du tsitsit ? Nos Sages enseignent qu'en vérité le fil bleu sur le tsitsit ne disqualifie pas la mitsva du tsitsit, comme si la Tora nous disait qu'il était préférable et souhaitable de porter le bleu mais que si nous ne l'avons pas on ne manquerait en rien la mitsva du tsitsit ! C'est surprenant. Revenons un instant sur le "bleu". Les Maîtres enseignent que le bleu nous renvoie à penser à la couleur bleue de la mer, qui elle-même reflète de la couleur du ciel, dont celui-ci nous conduit directement au Kissé Hakavod (trône de l'Honneur Divine). En sommes cela revient à dire que le blanc c'est le travail de l'homme dans sa vie, et le bleu est la place que l'homme laisse à D'IEU et lui reconnaît. Si nous n'avons plus le bleu c'est parce que notre blanc est quelque peu flou. L'homme dans sa vie se doit de nettoyer toutes les imperfections et d'éloigner tous les parasites qui font écran à D'IEU. D'IEU se manifeste lorsque l'homme lui dresse un univers nettoyé de toute saleté. Portons le tsitsit maintenant plus que jamais pour que la manifestation divine rayonne et nous éclaire.

Parachat BEHAR

L'Autre et son Argent

Au chapitre 25 verset 14 la Tora dit « lorsque vous vendrez un bien à ton prochain ou achèterez de la main de ton prochain, ne vous lésez pas l'un l'autre ». N'agissez pas les uns envers les autres d'une façon qui manque de probité (H'oumach édition Artscroll). Le Gaon Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion) écrit : le Sefer H'assidim rappelle que celui qui vole autrui, il finira par perdre ses propres biens et ne pourra réussir dans ses affaires. Le Beer Hagola (H" M 348) note : j'ai vu de nombreuses personnes qui ont réussies dans les affaires jusqu'à s'enrichir et, au bout de quelques temps ils ont fait faillite et perdu leur richesse. J'ai fait des recherches et j'ai constaté qu'ils entravés le commandement du vol, je me suis adressé à eux et leur ai conseillé de rembourser tout ce qu'ils avaient volé, ils ont rendu et ont retrouvé leur réussite. Dans la kétouba (contrat de mariage) on dit : je (le mari) m'engage à nourrir et subvenir à tous les besoins de mon épouse selon la loi des juifs qui s'occupent de leurs épouses dans la vérité. Pourquoi préciser "dans la vérité" ? Qu'est-ce que vient faire ici la vérité ? Que veut dire

nourrir sa femme avec vérité ? Le Rav de Berditchov zal expliquait : le mari s'engage à nourrir sa femme avec dignité en gagnant son argent avec correction, de façon permise sans transgresser toutes les lois liées à l'argent, ni dans le vol ni dans le tort causé à autrui ! *(nb : les lois du vol sont nombreuses dans la Halah'a. Le Choulh'an Arouh' a consacré de nombreux chapitres dans H'ochen Michpat pour les stipuler. La loi juive est intransigeante dans ce domaine. Le respect du bien d'autrui connaît une forme presque paranoïaque dans la Tora. Excusez l'expression mais lorsqu'on voit comment le laxisme avec lequel on traite le bien d'autrui et les exigences dont la Tora nous engage dans cette relation à autrui pour ce qui est de son argent, on peut parler de parano... La Tora n'accepte aucune entrave quant au bien d'autrui. Intéressant de noter deux points dans ce commentaire. Tout d'abord l'effet boomerang : tu voles tu seras volé. Tu trompes tu seras trompé. Tu démunis l'autre tu en seras tout autant démunis. Puis cette relation du couple à l'argent est extraordinaire, on pourrait n écrire tout un livre. Le mariage, pour ce qui est de l'argent, est de*

promettre à son épouse une sécurité financière digne de la halah'a...).

Donner pour Exister

Au chapitre 25 verset 35 la Tora énonce « si ton frère s'appauvrit, tu le renforceras pour qu'il vive avec toi ». Au Midrach (Vayikra Raba 34-8) les Maîtres nous apprennent quelque chose d'assez surprenant : ce n'est pas le riche qui rend un service au pauvre, mais c'est davantage le pauvre qui rend un service au riche !!! Rav Aharon Kotler zal (Michnat Rabi Aharon Al Hatora) commente : le roi David a dit (Téhilim 89-3) « le monde a été créé par le H'essed (bonté et générosité) » ; cela veut dire que le but et le sens de la création est le h'essed même ! Par chaque acte de bonté que l'homme offre à son prochain il s'inscrit dans la continuité de l'œuvre divine. Cette bonté envers autrui est pour le donneur une grande satisfaction et un grand plaisir ! Le plaisir de donner est plus intense que celui de recevoir. Lorsqu'on donne on s'attache à celui qui reçoit de façon plus forte que ce que le receveur s'attache au donneur. Lorsque le Midrach dit que le pauvre fait davantage envers le riche que le contraire, cela dépasse

l'enjeu du salaire de la tsédaka. C'est que l'état de donner est d'une jouissance supérieure à l'état de recevoir !... Rajoutons un point important : l'action de H'essed connaît des félicités énormes dans ce monde dont l'homme peut largement ressentir ! Sans oublier, bien évidemment, les enjeux spirituels immenses qui en découlent. Lorsque l'homme se tourne vers le besoin d'autrui il sort de son égo, il laisse la place à l'autre, cette place laissée à l'autre le conduit au plus grand des bénéfiques celui de ne pas s'emprisonner sur ses désirs infinis et insatisfaisants ! Un autre sentiment non négligeable se trouve dans celui qui donne. Le receveur dépend des autres, il est en attente que quelqu'un veuille bien s'intéresser à lui ; par contre, le donneur a une certaine maîtrise de la situation et il peut donner à l'autre le droit et le plaisir d'exister. N'est-ce pas ce que l'homme recherche ?! La liberté, or cette liberté se trouve dans l'action de donner.

(nb : celui qui refuse de donner il fait du mal à l'autre mais encore plus à lui-même. Il est surprenant que le Rav fait ici l'apologie du don à travers les sentiments que ressent le donneur qu'on aurait tendance à voir percevoir et vivre comme de l'orgueil.

Lorsque tu donnes TU existes, et cela n'est pas négligeable, le Rav voit dans ce sentiment de MON existence la vertu de donner. C'est fabuleux. A développer davantage, comment ? En donnant !!!).

Tsédaka Suprême

Lorsque la Tora nous commande d'aider le pauvre elle emploie un terme assez rare. Si en français on traduit le verset 35 chapitre 25 « si ton frère s'appauvrit », regardant le texte en hébreu on voit que ce n'est pas les mots "àni", "dal" ou "evyon" employés habituellement pour définir le pauvre, qui est utilisé ici. La Tora écrit « yamou'h », comment traduire correctement ce mot ? Rav Moché Halberstam zal (rapporté dans Véchalal Lo Yeh'sar) écrit : il s'agit là d'un pauvre qui joue le riche, qui cache sa pauvreté, le roi Chlomo a parlé de lui dans le livre de Michleï (13-7) où il dit « il y a celui qui est riche mais ne possède rien ». Vous verrez dans ce verset en hébreu dont les premières lettres forment le mot "yamou'h" – Yech, Mitacher, Véene, Kol ! *(nb : hormis la beauté de l'exercice et du commentaire, il ressort quelque chose d'énorme, la Tora nous demande de s'assurer que le riche est véritablement riche ou bien s'il ne joue pas un jeu, s'il ne cache pas sa pauvreté*

peut-être parce qu'il a honte... ceci me rappelle un enseignement majeur de notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal (Alé Chour II) qui disait : apprends à découvrir le besoin d'autrui, il ne te le dira pas obligatoirement !!!... Le h'essed et la tsédaka surpasse la réponse à la demande de l'autre, c'est aller à la rencontre du besoin de l'autre avant même qu'il ne demande de l'aide. C'est bien là la qualité suprême de ce qu'on appelle la Tsédaka ! N'attends pas que l'autre t'appelle au secours il est parfois trop tard pour lui venir en aide. Cherche, fouille, présente toi à lui, aide le).

Horaires Chabat Kodech Nice

5779/2019

vendredi 24 mai-19 iyar 34 du ômer

entrée de Chabat 20h00

***pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage**

AVANT d'allumer*

samedi 25 mai-20 iyar 35 du ômer

réciter chémâ avant 8h57

sortie de Chabat 21h51

Rabénou Tam 22h29

La Yéchiva souhaite
Mazal Tov à
Aharon et Miryam Pardo
à l'occasion de la naissance de
leur fille
Brah'a Rivka

La Yéchiva souhaite Mazal Tov
à Mr et Mme David
Mouchnino
à l'occasion de la naissance de
leur fils **Lévi**